

Saisine du comité d'éthique de Radio France

Objet / Emission la Tête au carré du 10/02/2026, France Inter. Absence de transparence, de voix contradictoire et de fact checking : le service public sort le tapis rouge à une idéologie radicale.

Madame, Monsieur,

En tant que représentants d'associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique, nous tenons à dénoncer fermement les propos tenus sur France Inter lors de l'émission la Terre au carré « Quand les poissons souffrent en silence ». Le contenu, le choix des invités et les objectifs de ce programme nous interrogent grandement.

1/ Sur les intervenants

D'un côté, la cofondatrice d'une association antispéciste, PAZ, militante pour l'interdiction de tout usage d'animaux, pour l'interdiction des zoos, des aquariums publics « temples de la captivité animale », l'interdiction de la destruction des animaux nuisibles en ville comme les rats, etc. Cette association marginale comptait seulement 684 membres en 2024. Curriculum vitae suffisamment crédible aux yeux de France Inter pour parler, seule, sans la moindre contradiction, de la pratique et des actions de 3 millions de pêcheurs en France, avec un réseau associatif doté de près de 1000 salariés ?

Le second intervenant, présenté comme « vulgarisateur scientifique spécialiste de la cognition animale », est en réalité un antispéciste convaincu, moniteur puis formateur de moniteurs d'auto-école durant un nombre d'années conséquent. Il dispensait également des formations en psychologie sociale et communication en direction des militants animalistes d'une association qu'il présidait (Chimère). Ses interventions bien réelles pour l'Ecole Nationale des Services Vétérinaires posent d'ailleurs sérieusement la question des modalités et des objectifs de son recrutement. Comme à France Inter, du reste.

Nous ne contestons pas le fait que ces deux intervenants puissent livrer leur opinion ; mais sur le plan de l'honnêteté intellectuelle, la moindre des choses serait que les auditeurs du service public sachent qui s'exprime, en toute transparence. Ce qui pose, dans ce cas, la question de l'équilibre des points de vue.

2/ Sur les propos tenus

Le message antispéciste des deux complices était évidemment sans équivoque : la pêche est une barbarie sans nom et sans aucun intérêt. Ici commence la compilation de mensonges et d'omissions destinés à servir le récit idéologique. Extraits du podcast (en gras) :

- **11'35 : un consensus scientifique international « quasiment total »** affirmerait que les poissons souffrent... et la « **petite équipe** » **des chercheurs qui ne disent pas la même chose on les connaît, toujours les mêmes, payés par les pêcheries (15'00)**, ha les vendus !... Mais le fait que 20 auteurs - ayant déclaré à l'occasion leur indépendance financière et l'absence de conflit d'intérêt - issus de 17 structures de recherche différentes, réparties sur 9 pays, aient publié en 2024 [un article scientifique](https://doi.org/10.1080/23308249.2023.2257802) (<https://doi.org/10.1080/23308249.2023.2257802>) dénonçant les dérives alarmantes de la science sous influence animaliste, ça ne compte pas ? Leurs arguments, on ne les évoque pas ? Pourtant ils sont très pertinents, nuancés, et débunkent chaque point avancé par M. Moro durant l'émission.
- **04'50 : 63% des parisiens seraient favorables à interdire la pêche ?** Faux : réponse dérivée d'un sondage orienté en raison du préambule manipulateur lu aux personnes interrogées : « *il est interdit de consommer les poissons de la Seine et ils ressentent la souffrance, seriez-vous favorables à l'interdiction de la pêche ?* » (IFOP 2020). Pas très honnête, tout ça...

- **05'20 : les poissons ne survivent pas ou très mal lorsque les pêcheurs les remettent à l'eau ?** Mensonge, plus de 90% survivent très bien d'après la littérature scientifique*.
- **07'10 : PAZ ne souhaiterait qu'une réforme de la pêche de Loisirs, avec notamment l'interdiction de certaines pratiques comme la pêche au vif et l'empoisonnement, et non la pêche dans son ensemble ?** Mensonge cynique d'une association engagée de longue date dans les Journées Mondiales pour la Fin de la Pêche et de l'aquaculture (JMFP)...
- **29'00 : Il y aurait un conflit d'intérêt pour les pêcheurs à développer la pêche et à entretenir les milieux aquatiques ?** Absurde. La pratique de la pêche de loisir est étroitement liée à l'état des milieux aquatiques, c'est une convergence d'intérêts.
- **36'10 : le rôle de vigie des pêcheurs ? Déplorable pour PAZ, il faudra que ce soit différent demain !** car la simple et dure réalité ne colle pas à leur idéologie, effectivement. La représentante de PAZ invite à ce que des gens qui ne soient pas liés à la pêche jouent ce rôle de vigie. Certes, on peut tous souhaiter que l'ensemble des citoyens jouent ce rôle. Et pourtant, la réalité c'est que les pêcheurs sont partout au bord de l'eau, en ville ou au fond de gorges inaccessibles, sur des petits et des grands cours d'eau, à pied du bord ou en bateau. La reconnaissance de notre rôle en matière de préservation des milieux n'est pas le fruit d'un lobby, mais celui d'une histoire, elle aussi confirmée par des publications scientifiques (BOULEAU Gabrielle, 2009). A tout le moins, cette volonté de dénigrement de la place et du rôle essentiel des pêcheurs dans la lutte contre les pollutions relève de la plus élémentaire mauvaise foi et témoigne du dogmatisme de PAZ, dont l'objectif n'est pas d'informer, mais de nuire.
- **37'00 : des subventions publiques aux pêcheurs ? Inacceptable de donner de l'argent public pour alimenter la souffrance animale !** ...Même s'il sert majoritairement pour des études scientifiques et des travaux de restauration des milieux ? L'antispécisme dont France Inter fait la promotion en période préélectorale s'attaque en effet ouvertement à nos associations de protection de l'environnement, au détriment bien réel de ce dernier.

3/ Sur le rôle du service public

Un peu court, comme « débat » sur les antennes du service public, pour ne pas dire navrant. Citons un extrait de la charte d'éthique du journalisme : (...) *un journaliste digne de ce nom (...) Tient l'esprit critique, la véracité, l'exactitude, l'intégrité, l'équité, l'impartialité, pour les piliers de l'action journalistique ; tient l'accusation sans preuve, l'intention de nuire, l'altération des documents, la déformation des faits, le détournement d'images, le mensonge, la manipulation, la censure et l'autocensure, la non vérification des faits, pour les plus graves dérives professionnelles.*

Le débat contradictoire ne fait-il pas partie de l'esprit de la charte ? A moins que l'objectif ne soit pas là. [M. Moro](#) et PAZ sont, effectivement, [des habitués](#) de France Inter, et de l'absence de débat argumenté. Le but ne serait-il pas de rabâcher les mêmes choses à l'opinion publique pour finir par lui faire accepter certaines idées ? La définition même de la propagande, en somme, sur les ondes d'un service public dont la crédibilité s'effondre. Inviter sans recul critique des gens qui mentent à l'antenne ne dégrade-t-il pas la confiance de l'auditeur envers l'émetteur ?

Lorsque des médias, qui plus est de portée nationale, abordent l'écologie par le seul prisme fallacieux de [l'antispécisme financé par les dollars US](#), comme PAZ, se rendent-ils compte qu'ils sabordent une science qui a déjà tant de mal à se défendre ? Si l'écologie, discipline essentielle dont ils prétendent être la voie d'une certaine manière, dénigre à coups de mensonges et d'omissions 3 millions de pêcheurs réguliers, quelle est la conséquence ? La réponse risque d'être simple : le rejet massif.

La doctrine antispéciste concerne uniquement les individus, abstraits, décontextualisés, détachés de tout milieu, de toute dynamique écologique. [En cela elle s'oppose à l'écologie de manière fondamentale, mais aussi en pratique.](#) L'antispécisme refuse délibérément de penser le vivant intégré dans un système. Il y

substitue une morale simpliste, émotionnelle et fantasmée. C'est une logique individualiste, qui, certes, ne souhaite pas mettre l'humain au-dessus de l'animal, mais ne prend volontairement pas en compte l'ensemble de la biosphère et la relation essentielle proie/prédateur. Parce que penser en termes d'écosystèmes serait déjà trahir la cause ! Cette émission, sans autre point de vue, installe l'idée que toute relation humaine au vivant, dès lors qu'elle n'est pas purement contemplative, serait illégitime.

Nous espérons que ces éléments de contexte pourront amener le groupe de Radio France à faire preuve de davantage de vigilance et de rigueur sur ses contenus et ses invités relatifs à la pêche et à l'écologie aquatique. La neutralité du service public, l'équilibre des points de vue, l'équité du débat et des temps de parole ont besoin d'être restaurés. Nous nous tenons à votre disposition pour tout échange, pour un droit de réponse légitime après ces propos regrettables.

Cordialement,

Les Fédérations des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA) du Rhône et de la Métropole de Lyon, de la Gironde, de la Corrèze, de l'Ain, l'Association Régionale des fédérations de Pêche AURA (ARPARA).



Alain LAGARDE,

Président de la FDAAPPMA69

Président de l'ARPARA



Nikola MANDIC,

Président de la FDAAPPMA01



Sébastien VERSANNE-JANODET,

Président de la FDAAPPMA19



Daniel BOURDIE,

Président de la FDAAPPMA33

* le taux de survie médian est proche de 90% (Bartholomew et Bohnsack, 2005 avec 274 références), valeur confirmée par une autre revue de la littérature (Huehn et Arlinghaus, 2011) qui pointe un taux de survie médian de plus de 92%.